

MESURE MENSUELLE DE L'INCARCERATION

Au 1^{er} octobre 2018

81 844 personnes écrouées

70 714 détenus

11 170 non détenus

20 915
prévenus

49 805 condamnés

en détention
47 803

en semi-liberté
1 704

placées à
l'extérieur
292

placés à
l'extérieur

543

placés sous
surveillance
électronique

10 627

INDICATEURS CLES AU 1^{ER} OCTOBRE

OCCUPATION DES PLACES

	2018	2017	
Nombre de places opérationnelles	59 891	59 084	
Densité carcérale globale	118,1 %	116 %	
Densité carcérale en maison d'arrêt (hors places mineurs)	140,3 %	137 %	
Nombre de détenus dans une structure suroccupée	à + de 120 %	39 395	38 315
	à + de 150 %	21 050	18 577

	2018	2017
Places inoccupées	4 109	4 218
Détenus en surnombre	14 932	13 708
Nombre de matelas au sol	1 353	1 363
Taux d'encellulement individuel	40,2 %	39,7 %

STRUCTURE

	2018	2017
Nombre de détenus	70 714	68 574
Nombre de prévenus	20 915	19 889
Part des prévenus parmi les détenus	29,6 %	29 %

	2018	2017
Non détenus	11 170	10 559
Part des non détenus parmi les écroués	13,6 %	13,3 %
Placements sous surveillance électronique	10 627	9 980

DEMOGRAPHIE

	2018	2017
Nombre de femmes	3 104	2 939
Part des femmes	3,8 %	3,7 %

	2018	2017
Nombre de mineurs	835	815
Part des mineurs	1 %	1 %

DEFINITIONS

- Places opérationnelles : Nombre de places en fonction de la superficie au plancher (circ. AP8805G B402 du 3 mars 1988, définissant le mode de calcul de la capacité de chaque établissement) et effectivement disponibles (les places en travaux ne sont donc pas comptabilisées)
- Densité carcérale : Rapport entre le nombre de personnes détenues et le nombre de places opérationnelles.
- Places inoccupées : Différence entre le nombre de détenus et le nombre de places opérationnelles dans les quartiers ou établissements dont la densité carcérale est inférieure à 100% (en distinguant les quartiers mineurs).
- Détenus en surnombre : Différence entre le nombre de places opérationnelles et le nombre de détenus dans les quartiers et établissements dont la densité carcérale est supérieure à 100% (en distinguant les quartiers mineurs).

DESCRIPTIF DE L'OCCUPATION DES ETABLISSEMENTS

Nombre de matelas au sol au 1^{er} octobre 2018: 1 353

Type d'établissement	Densité carcérale globale	Nombre d'établissements ou quartiers	Nombre d'établissement ou quartier en situation de suroccupation supérieure à 120 %	Nombre de personnes détenues dans une structure suroccupée à plus de 120 %
MA et qMA (hors places mineurs)	142%	130	93	38 861
CD et qCD	91%	66	1	302
MC et qMC	74%	13	0	0
CPA et qCPA	70%	9	2	133
CSL et qCSL	69%	30	1	99
EPM (et places mineurs*)	69%	50	0	0
CNE et qCNE	65%	3	0	0
Ensemble	118%	257	97	39 395

MA : Maison d'arrêt / CD : Centre de détention / MC : Maison centrale / CPA : Centre pour peine aménagée / CSL : Centre de semi-liberté / EPM : Etablissement pénitentiaire pour mineurs / CNE : Centre national d'évaluation / q : quartier

* : 55 quartiers ou établissements pénitentiaires disposent de places mineurs

Type d'établissement	Nombre de personnes détenues	Nombre de places opérationnelles (*)	Places inoccupées (**)	Détenus en surnombre
MA et qMA (hors places mineurs)	48 416	34 078	377	14 715
CD et qCD	18 225	20 079	1 960	106
MC et qMC	1 684	2 272	588	0
CPA et qCPA	426	611	232	47
CSL et qCSL	938	1 352	475	61
EPM et qM	817	1 180	366	3
CNE et qCNE	208	319	111	0
Ensemble	70 714	59 891	4 099	14 932

Direction interrégionale	Nombre de personnes détenues	Nombre de places opérationnelles (*)	Densité carcérale globale	Places inoccupées (**)	Détenus en surnombre	Taux d'encellulement individuel
Bordeaux	5 319	5 237	102%	631	713	55%
Dijon	4 511	4 057	111%	300	754	48%
Lille	7 299	6 502	112%	693	1 490	44%
Lyon	6 643	5 957	112%	372	1 058	48%
Marseille	7 640	6 647	115%	253	1 246	50%
Outre-mer	5 079	4 473	114%	305	911	29%
Paris	13 598	9 328	146%	329	4 599	26%
Rennes	8 230	7 681	107%	689	1 238	46%
Strasbourg	6 402	5 587	115%	359	1 174	38%
Toulouse	5 999	4 422	136%	168	1 745	34%
France entière	70 720	59 891	118%	4 099	14 928	40%

* Places opérationnelles : Nombre de places en fonction de la superficie au plancher (circ. AP8805G B402 du 3 mars 1988, définissant le mode de calcul de la capacité de chaque établissement) et effectivement disponibles (les places en travaux ne sont donc pas comptabilisées)

** Une place peut ne pas être occupée parce qu'en cours d'attribution, parce que destinée à une catégorie spécifique de personnes détenues (ex. une place femme vacante dans une cellule ne peut accueillir un détenu homme). Il peut également s'agir de places disponibles dans des zones géographiques à plus faible besoin ou trop éloignées pour permettre le maintien des liens familiaux.

EVOLUTION DES EFFECTIFS

Au 1er octobre 2018, 81 884 personnes sont écrouées et parmi elles 70 714 sont détenues. Avec 550 personnes en plus en détention entre septembre et octobre 2018, il s'agit d'un effectif encore jamais atteint sur le nombre de personnes détenues : ce dernier a augmenté de façon beaucoup plus importante que les deux dernières années à la même période. Cette augmentation s'explique surtout par une forte hausse du nombre de personnes prévenues en détention.

Le nombre de personnes écrouées non détenues reste quant à lui relativement stable ce mois-ci, stabilité habituelle par rapport aux derniers mois d'octobre. Cette stabilité cache cependant une hausse du nombre de PSE (10 627) avec en contrepartie importante baisse du nombre de PE non hébergés. Celui-ci descend jusqu'à 503, valeur qui n'avait pas été atteinte depuis octobre 2016.

Par rapport aux tendances du mois dernier, cette diminution des PE non hébergés s'ajoute au niveau extrêmement bas des PE hébergés observé le mois dernier et qui se perpétue ce mois-ci (273). Le nombre de LSC retrouve quant à lui des valeurs habituelles en représentant 0,8% des condamnés écroués. Pour finir, la baisse du nombre de mineurs écroués entamée depuis trois mois prend fin ce mois-ci. Avec 835 mineurs écroués, on retrouve un niveau supérieur aux chiffres de 2017.

La densité carcérale, à 118%, reste stable sur l'ensemble des DI et des établissements. Il n'empêche que si trois DI ont vu ce mois-ci leur capacité opérationnelle augmenter, le nombre de personnes détenues a augmenté dans 9 d'entre elles. La densité carcérale varie ainsi selon le type d'établissement. Elle atteint 142 % dans les MA et QMA alors qu'elle est de 86% dans les autres établissements. Les situations sont aussi différentes selon les DI : Marseille et Toulouse restent les plus touchées.

Au 1 ^{er} octobre	Personnes écrouées	Personnes détenues	Places opérationnelles	Personnes prévenues	Personnes aménagées sous écrou et non détenues	Nombre de matelas au sol	Places inoccupées	Détenus en surnombre	Personnes détenues en MA/qMA avec un taux d'occupatio n supérieur à 120 %
2008	66 712	63 185	50 894	16 738	3 527	.	1 696	13 987	37 776
2009	66 307	61 781	53 764	15 602	4 526	.	3 086	11 137	33 052
2010	66 925	61 142	56 426	15 851	5 783	.	4 438	9 207	29 250
2011	72 326	64 147	56 562	16 457	8 179	.	3 489	11 074	31 273
2012	76 407	66 704	56 991	16 915	9 703	.	2 869	12 641	35 134
2013	78 363	67 310	57 435	16 795	11 053	.	3 223	13 098	37 298
2014	77 739	66 494	58 054	17 090	11 245	1 046	3 954	12 394	34 773
2015	76 111	65 765	57 838	17 614	10 346	939	4 420	12 347	33 526
2016	78 982	68 514	58 476	19 615	10 468	1 430	4 392	14 430	37 878
2017	79 133	68 574	59 084	19 889	10 559	1 363	4 218	13 708	37 855
2018	81 884	70 714	59 891	20 915	11 170	1 353	4 109	14 932	38 861

